

*Initiatives ministérielles*

Le gouvernement oblige les Canadiens non seulement à songer à se serrer effectivement la ceinture, non seulement à se préparer à se serrer la ceinture, mais à se serrer effectivement la ceinture. On a dit hier à la Chambre que le député de Mississauga-Sud, qui préside le Comité des finances, aurait accusé dans une lettre le gouvernement de voler l'argent des Canadiens. Il ne fait aucun doute qu'en forçant les Canadiens à se serrer ainsi la ceinture, le gouvernement les déteste de leur argent. Il prive de leur revenu disponible les Canadiens des régions rurales et du Nord. Il leur enlève ce revenu qui joue un tel rôle dans l'économie locale. Les habitants du Nord et les régions rurales, éprouvent d'énormes difficultés, dont beaucoup ne sont attribuables qu'au trop faible revenu disponible. Les prix à la production que touchent les agriculteurs sont insuffisants pour leur garantir un revenu disponible décent. Par conséquent, il n'y a plus d'argent pour soutenir ou édifier les petites villes canadiennes. La même chose est vraie pour le Nord et pour les collectivités isolées. Le gouvernement nous impose son projet de loi, et les habitants de ces régions n'ont aucun recours.

• (1850)

Les néo-démocrates ont perçu depuis longtemps les inégalités qui existent dans le régime actuel de la taxe de vente. Ce fait est incontestable. Le Ministre affirme jour après jour à la Chambre que les Canadiens veulent une réforme du régime de la taxe de vente. Contrairement au gouvernement conservateur d'en face, nous visons, avec notre réforme, à réduire le rôle que jouent les taxes à la consommation dans notre régime, et non pas à l'accroître. Notre économie peut difficilement absorber les nouvelles majorations des taux d'intérêt que provoqueraient ces augmentations de la taxe de vente.

Ces augmentations accentueront davantage la poussée inflationniste que nous pouvons déjà observer. Par conséquent, les taux d'intérêt augmenteront au pays. Encore une fois, dans l'intérêt des régions rurales et du nord du pays, il ne fait aucun doute que le gouvernement devra bientôt s'occuper de façon appropriée des taux d'intérêt imposés à ces communautés.

J'attends avec impatience l'occasion de parler plus particulièrement de la taxe sur les produits et services. Comme je l'ai mentionné dans un discours que j'ai prononcé à la Chambre le 7 octobre dernier, j'ai tenu, dans ma circonscription, des audiences publiques au cours desquelles les habitants de la région ont pu exprimer leurs inquiétudes concernant la taxe sur les produits et services. Depuis, j'ai rédigé et présenté aux membres du comité des finances un rapport au nom de ma collectivité et de ma circonscription. J'espère avoir l'occasion de discuter des résultats de cette audience et des recomman-

dations contenues dans ce rapport avec les députés d'en face.

**M. Althouse:** Le député de The Battlefords—Meadow Lake aurait-il l'obligeance de nous faire part brièvement de certains des propos que ses électeurs lui ont tenus au sujet de la taxe sur les produits et services?

**M. Taylor:** Je remercie le député de Mackenzie de m'avoir donné cette occasion d'en parler.

Presque tous les secteurs de l'économie ont formulés des observations: l'agriculture, le monde des affaires, les organismes de bienfaisance, le tourisme et le secteur tertiaire. Des particuliers, des groupements et des organismes se sont présentés en grand nombre. Un membre de l'assemblée législative de la partie urbaine de ma circonscription, M. Doug Anguish, ancien député à la Chambre, a participé à l'audience publique à titre de coprésident. Des habitants de la région ont comparu devant nous et nous ont fait part de leurs inquiétudes.

L'une d'entre elles, qui m'a particulièrement frappé, avait trait aux conséquences que la taxe sur les produits et services auraient sur les oeuvres de bienfaisance de notre collectivité, pas celles qui bénéficieraient peut-être d'une réduction de 50 p. 100 de certains de leurs frais, mais celles qui n'auront droit à aucune réduction. Notons en particulier un oeuvre qui pourrait intéresser le député de Mackenzie: la Agricultural Society, l'organisme qui organise et parraine notre foire d'été annuelle. Celle-ci attire un grand nombre de gens de toutes les régions du Canada, qui exposent leurs produits agricoles, leur bétail, leur volaille et qui participent à la fête foraine et aux jeux qui agrémentent une foire de campagne.

Des représentants de la Agricultural Society ou Exhibition Association, comme elle s'appelle maintenant, ont comparu devant nous pour nous dire que la taxe sur les produits et services va s'appliquer au prix d'admission. D'une certaine façon, cela découragera les gens de venir à la foire.

La taxe s'appliquera aux billets de loterie. La Saskatchewan taxe déjà les loteries. Nous l'appellons «la taxe sur les rêves». Les habitants de cette province en veulent au gouvernement provincial à cause de cette taxe supplémentaire de 10 p. 100 sur les loteries. Vous imaginez-vous